

L'Ordre de Saint-François, donné au monde pour rallumer le feu sacré dans les cœurs attiédés, ne pouvait rester étranger au mouvement qui se produisait alors dans l'Eglise. Le 14 juillet 1874, à l'occasion du sixième centenaire du séraphique docteur saint Bonaventure, le Ministre général des Frères-Mineurs de l'Observance, le Révérendissime Père Bernardin de Portogruaro, consacrait sa famille religieuse au Cœur de Jésus ; il adressait ensuite à l'Ordre entier une lettre pastorale, dans laquelle il prescrit à toutes les communautés, soumises à sa juridiction, de lire et de renouveler chaque mois cet acte de consécration, qu'il a lui-même composé ; cette lettre statue en outre que pour perpétuer le souvenir de cette consécration, un autel sera dédié au Cœur de Jésus dans toutes les églises de l'Ordre ; on érigea pour le mois, dans ces églises, soit une statue, soit un tableau ; on donnera la bénédiction du très Saint-Sacrement le premier vendredi de chaque mois, et la fête du Sacré Cœur sera célébrée tous les ans avec une grande solennité.

Ce n'était pas assez ; l'année suivante, 14 juillet 1875, le Ministre général convoquait à Paray-le-Monial tous les membres de la Famille Franciscaine, afin de renouveler cette consécration dans les lieux mêmes qui furent temoins des manifestations divines du Cœur de Jésus-Christ. Les enfants de Saint-François, au nombre de quatre mille, répondirent à l'appel du successeur de leur séraphique Patriarche ; on les vit accourir de tous les points de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Corse et même de l'Afrique, et rendre avec joie au Cœur adorable de Jésus leurs hommages d'adoration, d'amour, de reconnaissance et de réparation.

Afin de participer à ces précieuses grâces promises par Notre-Seigneur à ceux qui embrassent cette dévotion, les enfants de Saint-François ne manqueront pas d'adopter, selon leur attrait, quelque une des pieuses pratiques usitées dans l'Eglise en l'honneur du divin Cœur de Jésus ; les principales sont : communier et réciter une Amende honorable au Sacré Cœur le jour de sa fête et le premier vendredi du mois ; faire *l'Heure sainte* ; rendre au Sacré Cœur un tribut journalier d'hommages, surtout pendant le mois de juin qui lui est spécialement consacré ; exposer dans sa demeure une de ses images ; s'aggréger à une confrérie instituée en l'honneur du Sacré Cœur ;